

Point financier à fin décembre 2023

Les informations financières ne sont pas communiquées sur la version Web.

Commentaires CFDT

Le mois dernier, la Direction confirmait un atterrissage à ■ M€ au lieu des ■ M€ au budget mais grâce à la magie de Noël, la Direction a découvert ■ sous son sapin pour terminer finalement à ■ M€... 28 % de plus !

Néanmoins, contrairement à l'estimation du mois dernier, le Résultat Opérationnel Courant (ROC) est raboté par la prise de provisions sur les futures primes versées en 2025 (environ ■ M€ soit ■ k€ de plus qu'en 2022).

La charge des équipes est tellement importante que la Direction prend de nombreux CDD pour pallier cette charge. Qu'en sera-t-il en 2024 avec une Prise de Commande de près de 30% de plus que prévu en 2023 ? De plus, notre Directeur espérait pour ses vœux faire aussi bien en 2024 qu'en 2023...



■ M€ trouvé sous le sapin de TRT-France grâce à la magie de Noël !

Check-in

Au 23 janvier, 8,4 % des évaluations 2023 ont été finalisées avec environ 80 % des salariés ayant fourni leur auto-évaluation. Seuls 5,2 % des objectifs 2024 sont fixés.

Restauration

Le CSE, en accord avec la Direction évalue la possibilité de contractualiser avec «Refectory» pour disposer d'un remplaçant de I-Lunch.

Le CSE attend une acceptation financière de la Direction pour pouvoir mettre en oeuvre cette solution de remplacement.



Vos élus CSE: Giuseppe Bellomonte, Ana Borta-Boyon, Paul Brelet, Christine Denis, David Faure, Louiza Hamidouche, Sébastien Héron, Jean-Pierre Le Goëc, Quentin Lévesque, Delphine Longuet, Sébastien Madelénat, Patrick Resneau, Hasan Sahin, Clément Souyri et Sophie Thomas

Toute l'actualité CFDT de TRT-Fr sur: <https://www.cfdt-thales.com/actualites/thales-research-technology-france-trt/detail>

Palaiseau, le 09 février 2024

Aspects Sociaux à fin décembre

Effectifs : 308 (-1).

Entrées et Sorties : **1 entrée:** 1 I/C CDD F. **2 sorties:** 2 I/C fin de thèse H et 1 démission H chez GrSTI.

Détachés : 1 nouveau détaché de SIX vers GrP.

Apprentis : RAS.

Postes ouverts : **9 ouverts.** 3 nouveaux : Directeur d'établissement, CDI, Pos IIIC, I/C CDI Pos 2 Optimisation et 1 CDI IIIA IA Explicable chez GrSTI.

Postes pourvus : **3 postes :** 1 I/C H CDD Pos 2 chez GrTM sur matériaux pour le stockage électrochimique d'énergie, 1 doctorant H Pos 1 chez GrSTI sur l'allocation distribuée de tâches et 1 I/C H Pos 2 CDI chez GrTM sur les nouveaux concepts d'antenne.

L'année se termine au-dessus du budget prévu en terme de personnels mais avec un grand nombre d'embauches en CDD pour pallier la charge trop importante.

Vu la Prise de Commande encore exceptionnelle cette année, la Direction ne devrait-elle pas plutôt créer des postes au lieu de pallier petitement avec des CDD ?

Les élus CFDT notent deux nouveautés importantes :

- La création d'un poste de «Directeur d'établissement», fonction actuellement tenue par notre DRH. Espérons que le temps dégagé permettra de corriger les problèmes sur les fiches-emploi de TRT-France...
- Le renforcement de la sécurité du site via un prestataire supplémentaire de Service d'Incendie et d'Aide aux Personnes (SIAP).

Les élus CFDT regrettent néanmoins que cette personne ne vienne pas renforcer l'équipe DSIS en tant que personnel TRT.

Sinclair

Les résultats 2023 du laboratoire SINCLAIR commun entre Total énergies, EDF et Thales ont été présentés. Le but du laboratoire est de répondre aux problématiques industrielles communes sur l'Intelligence Artificielle.

Dans les trois domaines de l'IA pour accélérer la simulation, l'apprentissage par renforcement et l'IA de confiance, le laboratoire ambitionne d'accélérer l'IA stratégique, d'identifier des synergies, de lier académie et industrie et d'être visible et attractif.

1,5 ETP de Thales (dont 0,9 ETP TRT-France) participent à ce laboratoire commun ayant produit de nombreuses publications conjointes.

SINCLAIR

Saclay Industrial
Collaborative Laboratory
for Artificial Intelligence Research

THALES TotalEnergies EDF

Sorties tardives

Grâce au nouvel accord sur le temps de travail, la Direction doit informer les élus du CSE des «sorties tardives» (après 19h30, heure de fermeture du site).

Les élus CFDT ont ainsi découvert un mode de fonctionnement très étonnant où les règles ne sont pas respectées.

Les horaires d'ouverture du site sont de 7h30 à 19h30. Néanmoins les LR11 et LR12 n'y sont pas assujettis et les LR10 peuvent sortir jusqu'à 20h15 mais sans que l'information ne leur soit fournie...

Les élus CFDT rappellent à la Direction que le niveau de sécurité en dehors des horaires n'est pas suffisant pour assurer la sécurité de nos collègues.

La Direction s'est visiblement saisie du sujet et doit mettre en place pour le 1^{er} février des règles claires sur l'accès au site avec une autorisation d'accès entre 7h30 et 19h30 uniquement, sauf demande de dérogation exceptionnelle.



Bâtiment A5 - information officielle

La Direction a fourni aux élus du CSE la version courante des plans du bâtiment A5.

Des difficultés de réalisation vont retarder certaines étapes du bâtiment mais ne devraient pas retarder la livraison prévue pour avril 2025.

La planification du déménagement avec la société BOVIS démarre en prenant en compte la complexité du déplacement des équipements et les contraintes opérationnelles des laboratoires.

N'hésitez pas à passer voir un de vos représentants CFDT pour consulter les plans et vérifier les implantations prévues.



Centrale de traitement des eaux

La Direction poursuit les travaux sur la centrale de neutralisation des effluents liquides.

Les cuves ont été couvertes et un système d'aspiration des vapeurs avec un filtrage au charbon actif est maintenant en place.

La cuve tampon «oubliée» lors de la précédente opération a été également nettoyée.

Les études sur le traitement de l'arsenic donnent de bons résultats, ce qui laisse espérer un système de captation pour que le niveau de rejet d'arsenic soit inférieur au seuil des capteurs.

Les échanges avec la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) et le SIAVB (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre) devraient permettre rapidement de raccorder la centrale aux eaux usées avec des rejets conformes aux normes actuelles.

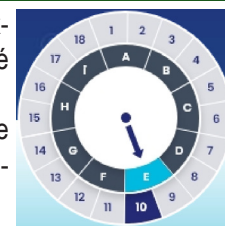
Fiches emploi

16 salariés TRT-France ont demandé des explications sur leur fiches-emplois et 15 ont été reçus par les RH.

Le service RH reconnaît que pour la partie recherche les fiches-emploi ne sont pas complètes.

Même si de nombreux éléments ont été remontés par les salariés et par certains managers, les RH locaux affirment ne pas avoir la possibilité de faire évoluer les fiches-emplois.

Les élus CFDT avec l'aide de la Commission Anticipation Emploi Formation vont insister pour que les fiches-emplois de TRT-France évoluent pour une réelle reconnaissance des métiers de la recherche.



Plan de Développement des Compétences

La Commission Anticipation Emploi Formation (CAEF) note que le niveau d'heures budgétées pour la formation baisse continuellement depuis 2021 et arrive aujourd'hui à un niveau en-dessous de celui de 2014.

La CAEF de TRT-Fr note que la stratégie du plan de développement des compétences est conservée : « une entreprise apprenante avec pratiques managériales renouvelées ».

L'architecture du plan comprend trois parties : les enjeux Groupe; les enjeux société; les domaines transverses.

L'établissement de TRT choisit de mettre l'accent sur la formation des femmes en 2024 : 35% d'heures de formation pour 27% de femmes à l'effectif.

La commission note l'apparition de « Learning Channels » qui permettent de faire des recherches de manière plus ciblée et des regroupements par « Académies ».

La CAEF de TRT-Fr a obtenu les budgets uniquement pour Thales SA, sans identification de la part TRT-France ni la répartition des heures de formation interne/externe et présentiel/ULearn.

Le plan présente donc une baisse du projet de nombre d'heures de formation en comparaison de 2023 qui ne nous semble pas cohérente de l'évolution des effectifs à la hausse. Et cela d'autant plus qu'on s'attend à ce que la formation « Expert on-boarding » prévue en 2023 et qui ne s'est pas tenue, soit repositionnée en 2024.

Compte tenu de ces éléments, la CAEF de TRT-Fr a recommandé aux élus d'exprimer un vote CONTRE le projet de plan de développement des compétences 2024.

Suivant l'avis de la commission, les élus CFDT du CSE de TRT-France ont voté contre ce plan de développement des compétences et s'inquiètent de la baisse des heures de formations planifiées et de la baisse des heures réalisées l'année passée.

La surcharge de travail explique-t-elle ce phénomène et les non prises de CP et de JRTT ?

